



**AMBASSADE DE FRANCE AU CAMEROUN
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL**

Rédacteur : Thibaut BIDET
Revu par : François GIOVALUCCHI

juin 2018

LE SECTEUR BANCAIRE DE LA CEMAC S'EST NETTEMENT FRAGILISE EN 2017

1. L'activité du secteur bancaire est en baisse et la situation des banques se fragilise un peu plus

Le secteur bancaire de la CEMAC est resté affecté par la persistance du contexte économique difficile au sein de la zone. La situation des banques est toujours marquée par l'importance de leur exposition au secteur public et par les arriérés de paiement de l'État vis-à-vis des entreprises qui contribuent à fragiliser le secteur dans son ensemble.

Au total, le bilan des banques s'est contracté de 2,2 % sur un an pour s'établir à 12 592 Mds FCFA au 31 janvier 2018. Le volume des crédits distribués s'est replié de 0,6 % sous l'effet de la baisse des crédits au secteur privé (-1,9 %), signe du ralentissement économique généralisé. Cette baisse a été compensée par la forte augmentation des crédits à l'État (+19,9 %) intervenue malgré l'exposition déjà forte des banques au secteur public. Les dépôts se sont pour leur part contractés de 2,2 % sur un an.

Le niveau de liquidité s'est réduit en raison de la situation difficile que connaissent plusieurs pays de la zone (Congo, Guinée équatoriale et Tchad notamment). A l'échelle de la CEMAC, la couverture des crédits par les dépôts atteint 110,1 %, contre 112,0 % un an plus tôt. L'excédent de trésorerie des banques a également baissé de 1,2 %.

De plus, la qualité du portefeuille s'est détériorée : le volume des créances en souffrance s'est accru de 21,4 % pour s'établir à près de 1 500 Mds FCFA. Elles représentaient ainsi 17,8 % des crédits bruts alors que ce taux s'établissait à 14,6 % un an plus tôt.

Enfin, la situation prudentielle s'est également dégradée. Seules 17 banques sur 51 disposaient de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes assises sur cet agrégat (contre 24 un an plus tôt).

2. La situation est très contrastée selon les pays

Les banques camerounaises affichent une certaine résilience en comparaison avec leurs homologues des autres pays de la CEMAC. Bien qu'il montre quelques signes augurant un début d'assainissement, le secteur bancaire camerounais présente toujours des signes de vulnérabilité. En effet, le crédit progresse certes de 6,1 % (cf. graphique 1) mais cette hausse est surtout portée par le crédit au secteur public, le crédit au secteur privé restant relativement stable sur la période. De même, la situation reste mitigée en matière de qualité du portefeuille : le volume des créances en souffrance augmente de 2,4 % mais s'inscrit en baisse lorsqu'on le rapporte au total des crédits bruts, ce taux passant de 13,7 % à 13,2 % sur un an (cf. graphique 2).

En Centrafrique, le secteur bancaire reste extrêmement fragile mais est également en voie d'assainissement. Les décaissements des bailleurs de fonds ont permis d'injecter des liquidités et de soutenir le niveau des dépôts (+12,8 %). Les crédits sont en forte baisse (-6,3 %) du fait de la baisse de l'exposition des banques à l'État. Le montant des créances en souffrance diminue de 14,6 % à 37,0 Mds FCFA mais reste à un niveau élevé en proportion (25,0 %). Elles sont toutefois provisionnées à plus de 90 %. Le niveau des créances en souffrance devrait poursuivre sa baisse grâce au rééchelonnement, en cours de finalisation, de la dette de l'État vis-à-vis des banques

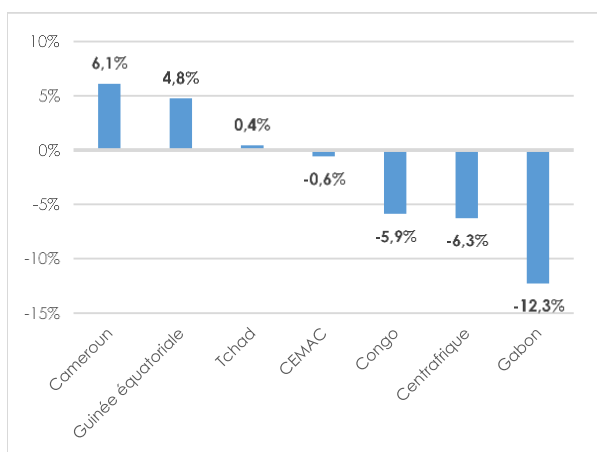
Dans les autres pays, la détérioration de la situation est à l'inverse particulièrement nette.

¹ L'ensemble des données présentées dans cet article s'établissent au 31 janvier 2018.

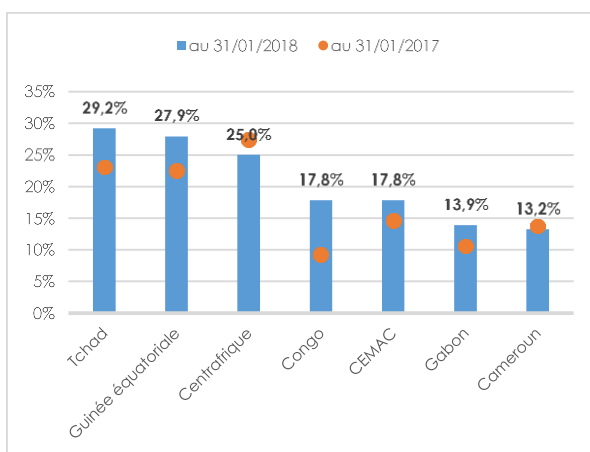
Au Gabon, les crédits et les dépôts affichent de fortes baisses (respectivement -12,3 % et 14,3 %) tandis que les créances en souffrance augmentent de plus de 15 % sur un an.

Au Congo, en Guinée équatoriale – les deux seuls pays de la CEMAC n’ayant pas bénéficié de financement du FMI – ainsi qu’au Tchad, le niveau de liquidité est très faible. Le taux de couverture des crédits par les dépôts y est en recul et est passé sous le seuil des 100 %. L’excédent de trésorerie s’est également effondré de respectivement 29,4 %, 29,2 % et 44,3 % sur un an. Enfin, le volume des créances en souffrance atteint des niveaux très élevés, en particulier au Tchad et en Guinée équatoriale où il représente pratiquement 30 % des crédits bruts. Au Congo, ce taux est plus faible (17,8 %) mais le volume des créances en souffrance a quasiment doublé en un an (+82,5 %).

Graphique 1.
Évolution des crédits bruts
à la clientèle au 31/01/2018



Graphique 2.
Taux de créances en souffrance
(% des crédits bruts)



Source : COBAC

Il a été décidé lors de la réunion des Ministres des finances de la CEMAC d’avril 2018 à Brazzaville d’inclure une quotité du risque Etat, allant de 65% à 95% selon les pays, dans le calcul des ratios réglementaires des banques relatifs à la couverture et à la division des risques. Ceci constituera une nouvelle contrainte à l’octroi de crédits, et une incitation à renforcer les fonds propres des banques.